

CONCOURS PROFESSIONNEL

PREREQUIS POUR ACCEDER A LA FORMATION

- Le concours professionnel est destiné aux professionnels âgés de 57 ans au plus au 1er janvier de l'année du concours
- Être titulaire d'un diplôme Bac + 4 et justifiant d'une **expérience particulièrement qualifiante** d'au moins **sept années** pour les fonctions du second grade et d'au moins **quinze années** pour les fonctions du premier grade. Des durées d'expérience professionnelle réduites seront prévues pour les professionnels ayant une activité proche de la sphère judiciaire (avocats, directeurs de services de greffe judiciaires, juristes assistants et attachés de justice) ainsi que pour les titulaires d'un doctorat en droit.
- Être de nationalité française.

PREREQUIS TECHNIQUES POUR ACCEDER A LA FORMATION

Posséder un **ordinateur** et une **connexion internet stable**

OBJECTIFS

Se préparer au concours professionnel d'accès à l'Ecole Nationale de la Magistrature par la maîtrise des connaissances fondamentales et de la méthode.

MODALITES D'INSCRIPTION

- Les inscriptions, pour le concours 2026, sont ouvertes du **1er avril au 31 août 2025**
- La fiche de préinscription doit être remplie sur notre site. Cela va générer un contrat qui sera envoyé sur l'adresse mail du préparateur. Il convient de l'imprimer et de l'envoyer par voie postale accompagné du règlement par chèque (A envoyer 17, rue Galléron, 75020 Paris)
- **Une réponse est envoyée, par mail, aux candidats dans un délai de 15 jours** à compter de la réception du dossier d'inscription complet

DUREE DE LA FORMATION

11 mois

La formation débute dès la confirmation de votre inscription par mail jusqu'à la fin des épreuves d'admissibilité ou d'admission (pour les admissibles).

TARIF

Le tarif pour la préparation à l'admissibilité 2025 / 2026 est de : **2000€**

En cas de non-admissibilité, nous vous rembourserons 500€

Il est possible de régler en 5 chèques, libellés au nom de l'Autre Prépa

CONTENU DE LA FORMATION

Les photocopiés

Rédigés par les enseignants de L'Autre Prépa, **les 7 tomes photocopiés** ont vocation à vous permettre d'assimiler tout le programme du concours, vous évitant ainsi de vous disperser entre de trop nombreux manuels.

Les **7 photocopiés de droit** sont envoyés vers le 15 septembre.

Les cours

1 heure de méthodologie de NDS en vidéo

De mi-septembre à mi- mars

12 h de cours de NDS

4 h de correction de concours blancs

De fin octobre à début mai

30 h de cours consistant en 20 heures de préparation aux cas pratiques (en droit civil et procédure civile ou en droit pénal et procédure pénale selon l'option choisie),

10 h de cours consacrées à la présentation de votre motivation, et à la connaissance du corps que vous souhaitez intégrer : organisation judiciaire, statut de la magistrature et déontologie du magistrat. Ces deux cours seront bien sûr complétés par des photocopiés.

Les concours blancs

- **10 entraînements : 4 concours blancs** composés sur place à Paris (ou bien en distanciel si vous ne pouvez pas venir à Paris) et **6 devoirs maison**.

Les moyennes et les médianes sont calculées pour chaque concours blanc et dans chaque matière. Elles figurent dans l'espace des étudiants.

Les simulations orales

- **De mi-mai à mi-juin : deux simulations orales** l'une en présentiel sur Paris et l'autre en Zoom

Le suivi individuel par mail

Permettant à la fois d'être accompagné dans ses révisions et de **rédiger, dans toutes les matières, des travaux supplémentaires d'entraînement (dont les sujets sont arrêtés par l'équipe de L'Autre Prépa) si vous avez déjà composé tous les sujets proposés en ligne**

CONTACT

- Responsable **pédagogique** : **Christophe André**
- Responsable **administratif** : **Alexandre ARNSTAM**
- Responsable **PSH** (personne en situation de handicap) : **Anne JACQUES**

L'ensemble de ces responsables peuvent être contactés : contact@lautreprepa.fr